

Envoyé en préfecture le 12/06/2020 Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le

ID: 080-200070969-20200611-2020_1106_08-DE

Avre luce Noye

2020-11.06.08

Feuillet 233

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires	: 67
Membres présents	: 52
· dont suppléés	: 2

Membres représentés: 7

Votants	: 59
Votanto	

Date de la convocation 5 juin 2020

Secrétaire de séance : Olivier DUTILLEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT, le 11 JUIN à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à Moreuil, sous la présidence de Monsieur Alain **DOVERGNE**

• Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, PERONNET, PREVOST, BLIN, GAUTHIER, DAMAY, RAMON, RIQUIER, **DEMORSY**

Messieurs DOVERGNE, DURAND, COTTARD, CAPELLE, BOUCHER, DELANAUD, MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, M. NOWAK (suppléant de Mme MAILLART), LAVOINE, WALLET, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, VERON, DEPRET, DUTILLEUX, JUBERT, VAN GOETHEM, LEGRAND, DARCIS, TOURNIQUET, LESCUREUX, CHANTRELLE, HEYMANN, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, NOCHEZ, DEMOUY, PARENTY, LOGAERT, MEGLINKY, VAN DE VELDE, MIANNE, LEROY, WABLE, MARTIN (suppléant de M. SZYROKI), MAROTTE, CLEMENT, BENONY

Disposaient d'un pouvoir :

Mme MARCEL de M. AUBRY, Mme MARCEL de M. BARRE, M. COTTARD de M. DESROUSSEAUX, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, M. JUBERT de Mme BERTOUX, M. LAMOTTE de Mme TESTART, M. LOGAERT de Mme ROUX,

Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT, BERTOUX, TESTART Messieurs AMARA, FRANCELLE, BERTRAND, DERLY, TEN, BERTHE, RICARD, ROUX

OBJET: POLITIQUE TERRITORIALE 2017 - 2020 CD 80 - CCALN Louvrechy - Coullemelle

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu les délibérations du Conseil Départemental de la Somme en date du 12 octobre 2016 et du 8 février 2017, adoptant les modalités de la politique territoriale 2017 2020,

Vu les délibérations de la CCALN du 28 septembre 2017 et du 31 mai 2018 portant sur le contrat de territoire 2017-2020,

Vu la dotation accordée sur le territoire de la CCALN, à savoir : 890 058 euros,

Le Président rappelle les orientations stratégiques du contrat de territoire, entre le Conseil départemental et la Communauté de communes Avre Luce Noye :

- 1. Offrir un cadre de vie de qualité pour maintenir les habitants et attirer de nouveaux résidents
- 2. Valoriser et développer les activités et les atouts de la Somme

Ces orientations sont déclinées en axe puis en action.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

ID: 080-200070969-20200611-2020_1106_08-DE

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le

Pour la répartition de l'enveloppe territoriale, la Communauté de communes Avre Luce Noye a déterminé un programme composé des projets des différentes communes.

Au vu de la complétude du dossier, le Président propose au vote les projets d'investissement présentés par la commune de **Louvrechy** et la commune de **Coullemelle**.

<u>Louvrechy</u>: Aménagement d'un Regroupement Pédagogique Concentré bipolaire : création de deux classes maternelles, d'une salle de psychomotricité, d'un dortoir, de sanitaires.

Le montant du projet s'élève **756 409 € HT** (assiette éligible retenue : **756 409 €HT**)

La CCALN souhaite faire bénéficier à la commune de Louvrechy d'un accompagnement du Conseil Départemental à hauteur de **189 102€**.

Coullemelle: Création d'un terrain multisports

Le montant du projet s'élève 58 495 € HT (assiette éligible : 35 132€ HT)

La CCALN souhaite faire bénéficier à la commune de Coullemelle d'un accompagnement du Conseil Départemental à hauteur de 8 783 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- O Convient, dans le cadre Contrat de Territoire signé avec le Département, de l'attribution d'une subvention à la commune de Louvrechy, pour un montant de 189 102 €, et d'une subvention à la commune de Coullemelle, pour un montant de 8 783 € afin de soutenir les projets identifiés cidessus,
- o Autorise le Président et le 1^{er} Vice-Président à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 11 JUIN 2020

à MOREUIL

Le Président,

Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 12 06 20 Affiché le ... 12 06 20

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le

ID: 080-200070969-20200611-2020_1106_08-DE

	ENVE	ENVELOPPE DEPARTEMENTALE 2017-2020	ALE 2017-2020		
Collectivités	Projets	Coût prévisionnel en € HT	subvention (25%)		
CCALN	PLUI	200 000 €	≥ 000 €	50 000 € en cours de constitution	
CCALN	Maison France services	62 839,53 €	15 709,88 €	15 709,88 € délibération lors du cc 30 janvier 2020	
CCALN	Gymnase Moreuil - revêtement de sol	81 041,58 €	20 260,40 €	20 260.40 € délibération lors du cc du 30 janvier 2020	
Moreuil	Huisserie 2ème vague Pablo	119 028,00 €	29 757,00 €	29 757,00 € EN ATTENTE DE DECISION	
Moreuil	Aménagement périscolaire	140 484 €	35 121 €	35.121 € délib consell com 04.04.2019	_
Moreuil	Remplacement des menuiseries - Ecoles	160 923 €	40 231 €	40.231 € délibération CC le 19 décembre 2019	
Ailly-sur-Noye	Opération globale aménagement du centre ville	331 000 €	75 765 €	75 765 e délibération CC le 10 octobre 2019	
Arvillers	réhabilitation d'un logement communal	89 520 €	22 380 €	22 380 € Delib du Cco du 11 juillet 2019ok	
Beaucourt en Santerre	cheminement doux - tour de ville	89 436 €	22 359 €	22 359 € Délibération du conseil communautaire du 10 octobre 2019	
Coullemelie	terrain multisports	35 132 €	8 783 €	passage au CC du 22 mai 2020	
Flers-sur-Noye RPI Bosquel	extension de l'école maternelle	157 533 €	39 383 €	39 383 € délib C-Co CCALN ok	
Hangest-en-Santerre	extension vestiaire de foot	140 000 €	32 000 €	35,000 € délib ç co ccaln 7 mai 2019 ok	
Jumel	rénovation thermique des bâtiments publics (école)	71 803,5 €	23 925,0 €	23 925.0. € delib C.Co CCALN ok	$\overline{}$
Louvrechy	création deux salles mater + salle motricité mobiliers neufs	756 409 €	189 102,25 €	passage au CC du 22 mai 2020	
Mailly-Raineval	projet suite aux inondations (mares - aménagement paysager - chemin randonnée - fossés évacuation)	200 000 €	≥000€	50 000 € attente PLUi - déblocage fin 2019	
Rouvrel	création 2 classes + 1 salle activité + 1 demi pension	766 852 €	191 713 €	191 713 € délib C-Co CCALN ok	
	TOTAL	3 402 002 €	819 733 €		

623 000,00 €	267 000 €	3 000 068
part fixe	bonification part variable	

70 267,5 €